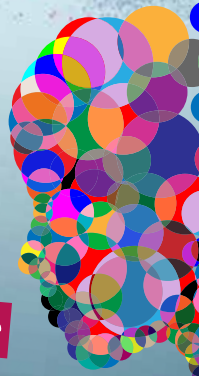


CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIER DE LA COIFFURE (1 ou 2 ans)

Formation continue & alternance



LE DIPLÔME

Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Coiffure est le premier diplôme d'état reconnu par tous les professionnels du secteur de la coiffure. Il permet l'apprentissage des techniques de soins, hygiène, coupe, mise en forme, coiffage de la chevelure, conseil des clients et vente des produits.

Il est accessible après la 3ème générale sur 2 ans en formation continue dans notre école ou alternance dans notre CFA. Ou sur 1 an pour les adultes âgés de 18 ans et plus en formation continue dans notre école. La formation comprend un stage de 12 semaines réparties en 1 ou 2 ans.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis est nécessaire sur la formation en 2 ans. Être âgé de plus de 18 ans pour la formation sur 1 an. Les candidats possédant un BEP, CAP, BAC ou équivalent sont dispensés des épreuves générales. La rentrée scolaire a lieu une fois par an entre septembre et mi-novembre. La sélection se réalise sur entretien individuel.

LES DÉBOUCHÉS

Après avoir obtenu le CAP Coiffure, vous pourrez exercer en tant que coiffeur en salon de coiffure, coiffeur à domicile ou vendeur de produits capillaires.

Vous pourrez également poursuivre vos études et préparer un BP Coiffure et ainsi devenir gérant de votre propre salon de coiffure.

PROGRAMME

L'enseignement général :

- Français
- Histoire-Géographie
- Education civique
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Langue vivante

L'enseignement professionnel :

- Prévention, santé, environnement
- Communication
- Biologie
- Technologie des produits
- Technologie des matériels
- Techniques professionnelles
- Vente des produits et des services
- Connaissance des milieux de travail

